

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 2272

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Arles

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE " LE POLE MÉDICAL DU BAOU DE SORMIOU "

Objet : l'approbation des biens et équipements communs qui devra être réalisée dans les conditions définies à l'article 6 ci-après et à ce titre : la création de tout élément d'équipement nouveau ; la cession éventuelle de tous ou partie des biens de l'association à une personne morale de droit public ; le contrôle de l'application du règlement et du cahier des charges du lotissement par tous les propriétaires ou occupants ; l'exercice de toutes actions afférentes à ce contrôle ainsi qu'aux ouvrages et équipements ; la gestion et la police des biens communs nécessaires ou utiles à la bonne jouissance des propriétaires dès leur mise en service et la conclusion de tous contrats et conventions relatif à l'objet de l'association ; la souscription des polices d'assurance ; la réputation des dépenses entre les membres de l'association et leur recouvrement ; et d'une façon générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières, concourant aux objet ci-dessus définis, notamment la réception de toutes subventions et la conclusion de tous emprunts ; l'entretien des terrains et équipements communs à tous propriétaires du lotissement et compris dans son périmètre, notamment voies, espaces verts, canalisations et réseaux, ouvrage de constructions nécessaires au fonctionnement et à l'utilisation de ceux-ci ; et de manière plus générale la mise en valeur des biens et équipements dont elle est propriétaire

Siège social : 64, avenue d'haifa, Progéral, BP 204, 13268 Marseille

Date de délivrance du récépissé : 16 septembre 2020